

AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION

FORMULAIRE D'ELIGIBILITE A LA DEROGATION DU PROGRAMME GABONAIS D'EVALUATION DE LA CONFORMITE (PROGEC)

Formulaire à retourner rempli, avec les documents demandés, à l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR)

NUMERO DE LA DEMANDE :	DATE DE DEPOT :	
Encadré réservé à l'Agence Gabonaise de Normalisation		
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE		
DENOMINATION SOCIALE :		
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :		
N° R.C.C.M. DU SIEGE: NIF :		
CAPITAL SOCIAL :DUREE TELEPHONE FIXE :MOBILE :		
E-MAIL :SITE WEB :		
 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ET 	AUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES	
ACTIVITES PRINCIPALES :		
PRODUITS OU SERVICES DELIVRES AUX CLIENTS :		
DESTINATIONS DES PRODUITS FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION :		
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES (AUTRES QUE LE SIEGE SOCIAL) :		
LOCALISATIONS:		
RESPONSABLE DU SUIVI DU DOSSIER		
NOM ET TITRE :		
E-MAIL :	TELEPHONE :	
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RESPONSABLE LEGAL (*)		
(*) Gérant, Directeur Général (DG), Président Directeur Général (PDG) ayant le pouvoir d'engager la personne morale		
NOM ET PRENOM:		
FONCTION:		
E-MAIL :	TELEPHONE :	

JE CONFIRME PAR LA PRESENTE QUE LES INFORMATIONS FOURNIES SONT EXACTES (**)		
FAIT A :	LE :	
(**) SIGNATURE ET CACHET :		
JOINDRE A CE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI, LES DOCUMENTS SUIVANTS :		

- Une demande de dérogation adressée au Ministre de l'Industrie ;
- Le contrat ou la convention qui lie le demandeur à l'Etat gabonais, le cas échéant :
- Le dernier rapport d'activités de l'entreprise ;
- La liste des fournisseurs du demandeur ;
- La liste des produits concernés par la demande et leurs HS codes ;
- Les certificats de conformité des produits obtenus par les fournisseurs auprès d'organismes tiers accrédités ;

"Votre passerelle vers la Qualité"

ESPRIT D'EQUIPE - RESPONSABILITE - QUALITE

- Les résultats des tests ou analyses effectués sur les produits par des laboratoires accrédités démontrant la non dangerosité des produits;
- La quittance de paiement des frais de traitement de dossier délivrée par l'Agence Comptable de l'Agence Gabonaise de -Normalisation (3.000.000 FCFA pour le traitement normal et 5.000.000 FCFA pour le traitement en urgence).

AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION (AGANOR)
BP 23 744 - Tel.: +24I (0) 74 74 45 98
Centre-Ville, Face au PMUG - Immeuble Gabon Industriel
www.aganorgabon.com | evaluation.conformite@aganor-gabon.com